

En tant qu'étudiant en géographie environnementale, je dois, lorsque confronté à un enjeu, faire la part des choses entre les composantes humaines et biophysiques du projet à l'étude. Dans le cas d'Énergie Saguenay, les composantes de l'environnement humain sont l'économie, la création d'emplois, la vitalité de la région du Saguenay et l'intégrité du paysage du fjord. Les composantes biophysiques sont les habitats naturels touchés et les émissions atmosphériques. Ce texte ne prétend pas faire un inventaire exhaustif de tous les impacts du projet, mais tient à mettre en évidence les impacts les plus flagrants qu'occasionnerait un tel projet.

L'entreprise GNL Québec prétend que le gaz naturel liquéfié est plus sécuritaire à transporter, produit moins de gaz à effet de serre (GES) et remplacerait le charbon et le mazout. Or, aux dires du promoteur, le projet engendrerait près de 7,8 millions de tonnes de GES par année. Cette quantité d'émissions serait comparable au total des réductions d'émissions de GES au Québec depuis 1990. Qui plus est, le promoteur ne fait pas mention des quantités de CO<sub>2</sub> générées en aval et des émissions fugitives, tout au long de la chaîne de transport.

Le projet favoriserait donc l'extraction quotidienne de 44 millions de mètres cubes de gaz naturel dans l'Ouest canadien. Cela équivaut à 2,6 fois la consommation quotidienne de l'ensemble du Québec. Le Canada verrait ainsi ses exportations nettes de gaz naturel grimper de 27 % si ce projet allait de l'avant.

De plus, le promoteur n'aura aucun contrôle sur l'utilisation finale de ce gaz. Il n'a donc aucune preuve que son gaz naturel remplacerait le charbon ou le mazout, il est tout aussi probable qu'il se substitue à des énergies renouvelables dans certaines des régions où il est exporté.

Le projet de GNL Québec fragmenterait l'habitat de 17 espèces vulnérables, menacées ou en voie de disparition et ses super méthaniers mettraient en péril la survie du béluga dans le seul refuge acoustique protégé dont il dispose.

Du point de vue humain, les passages de super méthaniers dans le Fjord du Saguenay porteraient directement préjudice à l'intégrité du territoire et dénatureraient le paysage pour les utilisateurs du Parc national du Fjord-du-Saguenay. Le Parc national est un endroit important de l'identité collective et territoriale des Québécois, une atteinte à son intégrité est une atteinte au cœur même de l'identité québécoise.

Économiquement parlant, il est prétendu que le projet amènerait des emplois dans une région en grand besoin de vitalité économique. Cependant, un grand nombre d'économistes remettent en question les impacts économiques réels du projet. Ils soutiennent notamment que les emplois créés aggraveraient la pénurie de main-d'œuvre dans la région. De plus, les retombées économiques du projet seraient selon eux, grandement exagérées par le promoteur.

Il semble donc évident que les impacts du projet Énergie Saguenay tant sur l'environnement biophysique que sur l'environnement humain sont importants et non justifiables. Dès lors, le projet doit être rejeté. Il est préférable de laisser la place à des technologies vertes qui maintiendront l'intégrité du paysage québécois, qui seront bénéfiques pour l'environnement et qui apporteront de retombées économiques assurant une réelle vitalité à nos régions et notre territoire.

Olivier Jolicoeur, étudiant en géographie environnementale à l'université de Montréal.